



Réunion du Conseil Municipal du 8 avril 2016

COMPTES ADMINISTRATIFS et COMPTES DE GESTION 2015

Le Maire a présenté les différents comptes administratifs de la commune ainsi que les comptes de gestion établis par la trésorerie de Merdrignac.

Il a précisé que ces derniers sont identiques en tout point à ceux présentés par la Commune .

Les membres du conseil municipal ont approuvé, à l'unanimité des membres présents, les différents comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2015, à savoir :

Tous Budgets confondus :

Dépenses Totales	774 758.68
Recettes Totales	902 778.40
Excédent global	128 019.72

Taux d'imposition 2016

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire les taux de 2015, à savoir :

Taxe d'habitation :	21.68 %
Foncier bâti :	23.58 %
Foncier non bâti	83.36 %

Budgets 2016 votés à l'unanimité des membres présents :

Total des dépenses et des recettes prévues : 1 064 032 €uros

La principale dépense d'investissement sur l'exercice 2016 concerne la réalisation de travaux de voirie pour une dépense supérieure à 100 000 €

Suivant le résultat de l'appel d'offres mutualisé effectué par la Communauté de Communes Hardouiniais Mené, les deux routes principales susceptibles d'être retenues sont celle de « La Bourdonnière à Léquidy », et celle de « Cargahue à la Chotinière ».

L'autre dépense relativement important de ce nouvel exercice concerne la première phase de l'agenda d'accessibilité programmée avoisinant les 21 000 €.

Viennent ensuite les dépenses relatives à l'acquisition de mobilier (notamment de la vaisselle) pour la salle des fêtes, d'un rétroprojecteur pour les besoins de l'école et de la Mairie, ainsi que du matériel pour la mise en place d'un nouveau service de repas à la cantine scolaire, en effet, à compter de la rentrée de septembre 2016 la fourniture des repas sera assurée par la cantine centrale de Plémet.

Mise en vente de bois de chauffage :

La parcelle cadastrée ZH 167 et située derrière le lotissement des « Trois Chênes » nécessite un nettoyage de manière à y implanter un sentier de randonnée. De nombreux arbres seront à abattre.

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente le bois de chauffage sur pied à raison de 5 € le stère.

Les personnes intéressées devront se faire connaître en Mairie.